A.N.Q.A.E.V

www.anqaev.fr

Février 2022 N° 2022 – 02

***Sommaire** : Le port entre requalification et réhabilitation ; La qualité de l'air, un enjeu permanent ; La Méditerranée défendue par 25 maires de grandes villes méditerranéennes ; La pêche industrielle et la souffrance du monde marin.*

Le port entre requalification et réhabilitation

Le responsable de la réhabilitation ou de la requalification du port lance des consultations nombreuses. Tout naturellement, deux membres du bureau ont rencontré M. Olivier Bettati, l'un en tant que président du Conseil Syndical du Neptune et l'autre à titre individuel. Les promesses sont importantes et vont dans le bon sens avec la piétonnisation de plusieurs espaces engorgés par les véhicules, la végétalisation prévue, le développement du réseau de voies cyclables dans le quartier du port.

Trois points paraissent importants :

- que le port reste à taille humaine ;
- que son développement économique intègre le respect de l'environnement ;
- que les riverains soient préservés quant à la sécurité et à la qualité de la vie.

La continuation de l'électrification des quais reste une nécessité permettant une moindre pollution de l'atmosphère sur les quartiers du port et du Mont Boron. Il faudrait aussi que la régulation de la circulation prenne en compte la nécessité du trafic est-ouest et vice versa. Ce trafic est vital pour les échanges au sein de l'agglomération niçoise tant que les transitions énergétiques et écologiques ne seront pas une réalité.

La consultation sur l'avenir du port peut avoir lieu sur place ou par internet :

[1] Pour participer à la « mission port » :
— missionport.olivierbettati@ville-nice.fr
— olivier.bettati@ville-nice.fr
— 04.89.98.19.86.
— 20-22 quai Lunel 06364 Nice cedex 4 (locaux accessibles du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 17 heures, le vendredi de 8 h 30 à 15 h 45).

La qualité de l'air un enjeu permanent

L'exposition des citadins à la pollution atmosphérique par les particules fines et ultrafines de 10 microns à moins de 1 micron dépasse largement, en France le seuil recommandé par les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette pollution est selon les experts trois fois pls élevés en ville qu'aux champs. Les résultats de cette recherche ont été publiés par Airparif le 1er février. Ces particules pénètrent profondément dans le corps humains, poumons, vaisseaux sanguins, cerveau exposant aux cancers, accidents vasculaires-cerébraux et infarctus. De son côté le gouvernement prévoit à la demande de l'Anses (*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail*) le gouvernement prépare un décret tenant compte des préconisations de l'OMS. La sévérité des normes relatives aux particules fines, dioxydes d'azote et ozone seront renforcées.

anses

A.N.Q.A.E.V

www.anqaev.fr

Quant à ceux qui pensent qu'un bonne balade à la campagne permet d'éviter ces pollutions, ils ont certes raison, puisque les particules fines et les oxydes agressifs sont moins nombreux, mais attention à la pollution par les pesticides, surtout, lors de leur épandage. Ceci donne lieu à un débat très controversé entre les chercheurs scientifiques d'un côté et les experts des laboratoires de l'agroalimentaire de l'autre. Les gouvernements et les élus sont pris comme arbitres toutefois, l'économie prime trop souvent sur la protection des hommes et de l'environnement (travaux de recherche d'Isabelle Baldi et de Pierre Lebailly).

CONSEIL D'ÉTAT

Sur ce sujet le Conseil d'Etat a validé, le 17 mai 2020 dans un dossier la décision du Gouvernement de protéger les habitations des pesticides, la distances d'épandage étant de 5 à 10 mètres ce que les associations paysannes et environnementales contestaient demandant un minimum de 150 mètres de distance.

L'enquête de Fr3 sur la pollution aérienne à Marseille et à Nice est intéressante et prouve que Nice doit encore évoluer pour parvenir à réduire cette pollution qui reste à de forts niveaux :
https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/quelle-qualite-de-l-air-a-nice-et-marseille-enquete-inedite-sur-la-pollution-qui-nous-entoure-2474662.html

Pour visualiser et entendre Voir le débat entre le Professeur Marquette, pneumologue au Centre Hospitalier Universitaire de Nice et le président de l'automobile club de Nice : https://youtu.be/qXIS1OUNi_k

La Méditerranée défendue par 25 maires de grandes villes méditerranéennes

C'est une avancée extraordinaire en matière de défense de l'environnement commun. Les maires de 25 grandes villes méditerranéennes demandent à ce que les pays riverains de notre mer qui se meurt de la pollution s'unissent pour exiger de l'Organisation Maritime Internationale l'imposition d'une zone ECA sur l'ensemble de notre mer. C'était la demande initiale de notre association lors de sa constitution pour que nous soyons à égalité avec les riverains de la mer du Nord, de la Manche et de la Baltique en Europe et des côtes atlantiques, caraïbes et pacifiques des USA. Plusieurs maires de Tunisie, du Maroc, du Liban, d'Espagne, d'Italie, de Chypre, de Croatie, de Gibraltar (possession anglaise) ont signé ce texte paru le 8 février 2022.
En France, oubliant les querelles politiques, Christian Estrosi pour Nice, Benoit Payan pour Marseille, Hubert Falco pour Toulon et Michaël Delafosse pour Montpellier ont apposé leurs signatures sur cet appel.

www.anqaev.fr

Evidemment l'emploi d'un carburant contenant 0,1% de soufre au lieu des 0,5% actuels sur les navires diviserait par 5 la pollution soufrée. Mais l'emploi de carburants issus des résidus des raffineries à 3,5% de soufre, voire plus, et d'un filtre pour obtenir à la sortie du 0,1% pose le problème du rejet en mer de cette pollution qui était aérienne et devient ainsi maritime. Ce sera un des sujets d'une prochaine Brève de Lympia.

La pêche industrielle et la souffrance du monde marin

La biologiste suédoise Lynne Sneddon de l'université de Göteborg a découvert sur les animaux marins comme les poissons des centres de la douleur. Cela signifie qu'ils souffrent au moment lorsqu'ils sont pêchés et souffrent encore plus lorsqu'ils restent sur le pont des navires à la recherche d'eau pour respirer. Bien entendu, les chercheurs savaient que les mammifères marins, dauphins, baleines, otaries et autres phoques souffraient comme tous les mammifères, mais il semblait que les poissons, tortues de mer et autres étaient incapables de souffrance.

Pourtant, c'est une réalité et cette biologiste demande un traitement « plus humain » de ces êtres sensibles comme lors de la mise à mort des bovins et des ovins dans les abattoirs. Il faut aussi savoir qu'une très grande partie de la pêche industrielle est directement rejetée, mourante, en mer parce que les prises ne correspondent pas à la demande ou aux normes. C'est un immense gâchis.

Le bureau de l'ANQAEV

Cotisation 2022 :

Nous remercions vivement les adhérents qui ont renouvelé leur cotisation pour 2022.

Rappel : La cotisation reste inchangée depuis la création de l'association : **20 €** pour la cotisation de base par adhérent et au-delà selon votre générosité …

Nous vous rappelons de régulariser leur cotisation 2022, qui peut être effectuée à votre meilleure convenance.

- en ligne : **https://www.payassociation.fr/ANQAEV/Adhesion/Contribution**
- ou bien par **chèque à l'ordre de l'ANQAEV** à l'adresse ci-dessous :